



CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le :

MARDI 19 Mars 2019 à 20h Au Stade des Maradas
Passage du lycée – 95300 Pontoise

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18/01/2017
- Approbation du PV de CA du 07/06/2018
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation de l'exercice clos au 31/08/2018 et du budget prévisionnel de la saison 2018-2019
- Bilan sur les événements du club de la saison 2017-2018

La première Assemblée qui s'est tenue le 19 décembre 2018 n'ayant pas atteint le nombre de personne minimum pour délibérer et selon l'article 14 des statuts, l'assemblée du 05 février ayant été reportée suite à un mouvement de grève, l'Assemblée du 19 Mars pourra valablement délibérer quelque soit le quorum.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 13 de nos statuts.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration.

Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 13 des statuts.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Pontoise, le 04 Mars 2019

Le Président,



PROCURATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2019

Pour rappel :

- Seules sont valables les résolutions prises en Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour.
- Tous les membres actifs de plus de 16 ans peuvent voter. Les mineurs de moins de 16 ans peuvent voter en étant représentés par un parent ou tuteur légal (représentant 1 voix, quel que soit le nombre de mineurs représentés dans la famille).
- Seuls les membres de l'Assemblée Générale pourront être porteurs de pouvoirs et chaque membre de l'Assemblée Générale peut disposer d'un maximum de 4 pouvoirs.

POUVOIR

Je soussigné M....., demeurant à, membre de l'association CPBB, à jour de cotisation, donne pouvoir à M..... aux fins de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19/03/2019 à 20h00, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18/01/2017
- Approbation du PV de CA du 07/06/2018 pour la saison 2018-2019
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation de l'exercice clos au 31/08/2018 et du budget prévisionnel de la saison 2018/2019
- Bilan sur les événements du club de la saison 2017-2018

M..... pourra, en mon nom, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

A, le/..... 2019

Signature